Remboursement d'une avance GESTION COMMERCIALE 2021

OBJECTIFS :

Rembourser une avance issue d'un avoir ou d'un règlement.

PRE-REQUIS :

Avoir comptabilisé l'avoir ou le règlement. L'avance ne doit pas avoir un solde à 0.

COMMENT REMBOURSER UNE AVANCE ?

ÉTAPE 1 : aller dans le menu Ventes \Règlements \Avances.



ÉTAPE 2 : dans le paragraphe « Vous voulez », cocher la zone « Rembourser une avance ».



- ✓ Le code du client dans la zone « Bénéficiaire ».
- ✓ Le n° de l'avance dans la zone « N° avance ».

	Avance		
3	Date de l'opération 16/05/2023		
	3 Bénéficiaire IFRNEG 👽 Madame toulouse 51100 REIMS		
	N° avance 25 Avoir 20220019 - VIGNE		
	Montant initial 504,90 EUR		

Le montant indiqué dans la zone « Montant initial » correspond au solde de l'avance. Si vous ne trouvez pas l'avance dans la liste, cela peut signifier que le document (avoir ou règlement) dont est issue l'avance n'est pas comptabilisé ou que l'avance est déjà soldée.

ÉTAPE 4 : renseigner les informations suivantes :

Le montant à rembourser dans la zone « Montant à rembourser »

Cette documentation correspond à la version 13.85.108. Entre deux versions, des mises à jour du logiciel peuvent être opérées sans modification de la documentation. Elles sont présentées dans la documentation des nouveautés de la version sur votre espace client.

Mise à jour : 26/05/2023 - Groupe ISAGRI

Avenue des Censives - BP 50333 - 60026 BEAUVAIS Cedex - SAS au capital de 5 100 000 € - 327 733 432 RCS Beauvais

✓ Le compte de banque utilisé pour le remboursement dans la zone « Compte de banque ».



ÉTAPE 5 : cliquer sur la disquette pour enregistrer le remboursement.

■ ■ =			
>	Ecran d'accueil 🗙	Saisie des avances clients $ imes$	

-0-

Si vous avez le message « Enregistrement impossible : ce traitement nécessite que vous fermiez les autres options », cela signifie que vous avez trop d'onglets sur la GestionCommerciale et donc il faut fermer tous les onglets sans celui de la saisie des avances clients.

Cette documentation correspond à la version 13.85.108. Entre deux versions, des mises à jour du logiciel peuvent être opérées sans modification de la documentation. Elles sont présentées dans la documentation des nouveautés de la version sur votre espace client.

Mise à jour : 26/05/2023 - Groupe ISAGRI Avenue des Censives - BP 50333 - 60026 BEAUVAIS Cedex - SAS au capital de 5 100 000 € - 327 733 432 RCS Beauvais